

Coupon d'inscription des Artistes Jeunes et Adultes

« Peintres aux Jardins du Lorient 15 août 2025 »

Les Amis des Jardins du Lorient

34, chemin du petit champ du pont

LA MANCÉLIERE

85190 VENANSAULT

Nom.....

Prénom.....

Adresse complète

.....
.....
.....

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse courriel@.....

Site Internet.....

Je déclare accepter le règlement dans son intégralité

Fait à Le

Signature

Droit d'inscription :

Adultes 10 €

Jeunes 8 €

Pour les accompagnants les droits (réduits) d'entrée sont versés le 15 août à l'entrée du parc.

Libeller votre chèque à l'ordre de « Les Amis des Jardins du Lorient » à retourner avec le présent bulletin à : Association les Amis des Jardins du Lorient

(Adresse postale ci-dessus).

Modalités d'inscription des artistes peintres concours 2025 et déroulement du concours

1 – Lieu de la manifestation, date et horaires :

Dans le parc des Jardins du Lorient ouvert aux visiteurs le **15 août de 10 heures à 19 heures**. - Remise des Prix 17 h 30.

2 – Thématique, supports, formes d'expression

Le jardin, les fleurs, les animaux, la nature, le paysage. Tous les formats et supports sont admis ainsi que toute forme d'expression artistique.

3 – Réalisation d'une œuvre « sur le motif »

Chaque artiste choisit un emplacement dans le parc pour peindre sur motif en public. Il peut également exposer quelques-unes de ses œuvres à côté de lui.

4 – Accueil et installation

L'accueil des peintres se fait à partir de 9 heures 30 dans le barnum d'accueil situé **60, chemin de la tour, La Mancelière, Venansault** (Entrée principale dite n° 1). Le peintre choisit son emplacement.

Les véhicules des artistes doivent être stationnés uniquement sur le grand parking des Jardins du Lorient (60 chemin de la Tour). Chaque artiste doit prévoir le nécessaire pour déplacer son matériel et ses œuvres (brouette, diable...) à l'intérieur du parc.

6 – Participation des artistes

10 € par peintre majeur, 8 € pour les peintres entre +12 ans – 18 ans.

Pour les accompagnants : 8 € pour un conjoint , 5 € les pour les mineurs de plus de 5 ans).

Pour le repas de midi, chaque artiste et sa famille prévoient son pique-nique. Des tables seront dressées place des ogres (station n° 30) mais n'implique pas la nécessité de pique-niquer tous ensemble. Comme par le passé les artistes peuvent pique-niquer à proximité de leur motif.

Ce prix d'inscription au concours et droit d'entrée de la personne accompagnante incluent le café et une boisson à l'espace BAR.

L'œuvre choisie par le public est attribuée au votant tiré au sort qui aura contribué à déterminer le Prix du Public. Le tirage est l'attribution se fait dès 17h 15.

L'association offre le verre de l'amitié à 18 heures à tous les artistes participants et leurs accompagnants.

L'acquiescement des droits de participation peut être réalisé le 15 août à l'entrée. il n'est pas prévu de remboursement, toutefois en cas d'absence pour quelque raison que ce soit l'artiste et ses accompagnants conservent un droit d'entrée dans le parc pendant un an.

7 – Vente d'œuvres

Les artistes ont la possibilité de présenter quelques-unes de leurs œuvres. La vente des œuvres est autorisée sous la seule responsabilité de l'exposant. Pour toutes les œuvres présentées par chaque artiste, les Jardins du Lorient déclinent toute responsabilité pour détérioration ou vol. L'exposant est invité à souscrire sa propre assurance.

L'association ne demande aucun pourcentage.

8 – Les Prix 2025

Les œuvres peintes au motif seront appréciées par un **vote proposé aux visiteurs** (faculté comprise dans leur droit d'entrée)

Modalités de vote Prix du Public :

Chaque visiteur ayant acquis un droit d'entrée aux Jardins du Lorient le 15 août est invité à prendre un bulletin de vote lors de son entrée. Pour participer au vote il faut impérativement remplir le bulletin après avoir vu l'ensemble des artistes réalisées sur le motif dans le parc OU en se rendant à 17 heures Place des Ogres où seront exposées l'ensemble des œuvres du concours, en inscrivant : Nom et prénom du votant, adresse email, téléphone et le n° de l'artiste inscrit au concours.

Remettre son bulletin dans l'urne (en forme de Pagode indonésienne) qui est installée Place des Ogres (station 30) à proximité du bar d'été).

Les bulletins de l'œuvre ayant requis le plus de votes feront l'objet d'un tirage au sort vers 17 h 15 par un jeune visiteur présent lors de la remise des prix. En cas de ballottage des votes, il sera procédé à un deuxième tirage au sort.

Le gagnant par tirage au sort absent à la remise des prix recevra soit un mail un SMS ou un message téléphonique pour venir chercher l'œuvre gagnée par tirage au sort. Si son bulletin ne permet pas de le joindre, il est procédé à un nouveau tirage au sort.

01/01/2025